

PLAN DE CONTINUITÉ OU PLUTÔT... ...PLAN DE MAÎTRISE DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ?

BORG, le 18 septembre 2026

Suite à une note de service ayant pour objet

« Plan de continuité d'activité et couverture des postes en détention du lundi au vendredi », de nombreux secteurs ont appris qu'ils seraient sollicités afin de venir renforcer la détention.

À la lecture de cette note, l'UFAP UNSa Justice s'interroge sur plusieurs points :

- Pourquoi les agents concernés n'ont-ils pas été informés en amont ?
- Qui prendra le poste HYPERVISION lorsque l'agent ELSP sera en mission ?
- À quoi sert-il de fermer le secteur de la formation professionnelle si, finalement, un agent CD1 doit remplacer le surveillant affecté à ce poste ?
- Qui effectuera les missions et tâches restantes des différents postes fixes lorsque leurs agents seront régulièrement appelés en renfort de la détention ?

Ce « PLAN » a-t-il réellement pour objectif de réduire les rappels, ou permet-il surtout à la Direction de fonctionner avec moins de moyens humains ?

Au regard de l'absentéisme qui perdure à Borg depuis de nombreux mois, voire plusieurs années, une grande partie des agents de détention dépassent déjà allègrement les 108 heures supplémentaires par trimestre.

Comment la Direction compte-t-elle alors se mettre en conformité avec les dispositions de cette note ?

L'UFAP UNSa Justice ne peut cautionner un tel « PLAN » sans qu'il ait été présenté et discuté dans le cadre d'un CSA.

L'UFAP UNSa Justice restera particulièrement vigilantes face aux dérives que cette organisation pourrait permettre, notamment l'attribution de RH à certains agents dans le seul but de faire baisser artificiellement le volume d'heures supplémentaires, alors même que l'effectif journalier ne permet pas de couvrir les besoins de l'établissement.

NOUS NE VOULONS PAS QUE LES MANQUES D'EFFECTIFS SOIENT MASQUÉS PAR LA SOLLICITATION TOUJOURS PLUS IMPORTANTE DES MÊMES PERSONNELS !

L'UFAP UNSa Justice continuera d'exiger l'obtention des postes supplémentaires nécessaires en CAP, plutôt que de pallier durablement les vacances de postes en sollicitant encore et toujours les mêmes agents.

METTRE EN PLACE UN TEL « PLAN », C'EST ACTER DE FAÇON PÉRENNE UN MODE DÉGRADÉ !

Le Secrétaire Local UFAP UNSa Justice